

**COMPTE RENDU SUCCINCT****CONSEIL COMMUNAUTAIRE-19 OCTOBRE- 18h30– SALLE DES GRIOTTONS DE JONCY****VU POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 DU C.G.C.T.**

Le dix-neuf octobre deux mil vingt, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, régulièrement convoqué, s'est réuni à 18h 30 à la salle des fêtes de Joncy, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M Jean-Luc DELPEUCH, Président.

**Etaient présents (52)** : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Pierre VAUCHER (sup.) – Jean-François FARENC – Bernard FROUX – Michel LABARRE – Philippe BERTRAND – Pierre NUGUES – Julien PLASSIARD – Josette DESCHANEL – Sylvain CHOPIN – Marie-FAUVET - Jean-Luc DELPEUCH – Frédérique MARBACH– Catherine NEVE – Elisabeth LEMONON - Haggai HES – Marie-Hélène BOITIER-Jacque CHEVALIER-Aline VUE – Pascal CRANGA – Régine GEOFFROY – Bernard ROULON – Colette ROLLAND- Jean-François DEMONGEOT – Paul GALLAND – Aymar DE CAMAS –Robert PERROUSSET – Emmanuel KUENTZ (sup.) - Daniel GELIN – Christian MORELLI - Jocelyne MOLLET - Gérard SCHALL – François BONNETAIN – Laurent ENGEL – Alain de JAVEL - Jacqueline LEONARD – LARIVE – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Gilles BURTEAU – Alain MALDEREZ – Alain DOUARD - Michèle METRAL – Charles DECONFIN – Thierry DEMAIZIERE – Pierre AVENAS – Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD – Jean-Marc BERTRAND – Serge MARSOVIQUE – Jean-Pierre RENAUD - Danièle MYARD (sup.) – Alain-Marie TROCHARD.

**Procurator(s) (5)** : Christophe PARRAT donne pouvoir à Thierry DEMAIZIERE – Jacques BORZYCKI donne pouvoir à Frédérique MARBACH- Claude GRILLET donne pouvoir à Elisabeth LEMONON- Jean-Pierre EMORINE donne pouvoir à Christian MORELLI – Jean-Pierre MAURICE donne pouvoir à Alain DE JAVEL.

**Etai(ent) absent(s) (5)** : Armand LAGROST – Guy PONCET – Armand ROY – Jean-Marc CHEVALIER.

**Etai(ent) excusé(s) (9)** : Christophe GUITTAT – Christophe PARRAT – Jacques BORZYCKI – Claude GRILLET – Patrice GOBIN – Jean-Pierre EMORINE – Jean-Pierre MAURICE – Marie-Blandine PRIEUR – Philippe BORDET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Alain MALDEREZ

**PERSONNEL TECHNIQUE** : Déborah CRETENET – Fanny LOREAUD – Carole TISSIER

**1NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES** : 58 (rapport 1 à 11) et 56 (rapport 12 à 16)

**La séance est ouverte à** : 18h35

**La séance est levée à** : 21h30

**RELEVES DE DECISIONS****Rapport n°1 : Désignation secrétaire de séance**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, nomme M. Alain MALDEREZ comme secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**Rapport n°2 : Approbation PV du 7 septembre 2020**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 07 septembre 2020.

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**Rapports complémentaires**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

-Economie-emploi : Convention avec France Services pour la labellisation MSAP

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**Rapport complémentaire : Convention France Services**

Cette année, la MSAP Clunisoise a été sélectionnée pour obtenir le label « France Services », permettant de bénéficier d'un réseau partenarial renforcé auprès de neuf partenaires (Pôle emploi, CNAMTS, CCMISA, CNAF, CNAV, DGFIP, La Poste, ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur).

Dans ce cadre, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de convention départementale de Maison France Service telle que présenté en séance.

Nombre de votes exprimés : 58 Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**Rapport n°3 – Désignation des représentants à la CLECT**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de valider les représentants de la CLECT comme suit (*la commune de Cherizet n'ayant pas encore délibéré, la délibération sera complétée plus tard*).

**DESIGNATION DELEGUES CLECT PAR COMMUNE 2020**

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Ameugny	Virginie LOGEROT	Jean-Claude CARLES
Bergesserin	Edith LEGRAND	Jean-Jacques
Berzé le Chatel	Patrick VETTER	Pierre VAUCHER
Blanot	Jean-François FARENC	Xavier GEORGET
Bonnay	Christophe PARAT	Agnès CATOIRE
Bray	Bernard FROUX	Carine LAUGERETTE
Buffières	Henri MATHONNIERE	Dominique BERNIGAUD
Burzy	Philippe BERTRAND	Marie-Line MOREY
Château	Pierre NUGUES	René DUFOUR
<b>Chérizet</b>	<b>Conseil le 30/10</b>	
Chevagny sur Guye	Valérie CHENEAU	Danielle CHAMPEAUX
Chiddes	Pierre LE MONNIER	Josette DESCHANEL
Chissey les Macon	Sylvain CHOPIN	Yohan FILIPE
Cluny	Claude GRILLET	Jean-François DEMONGEOT
Cluny	Marie FAUVET	Paul GALLAND
Cortambert	Guy PONCET	Pascale CHASSY
Cortevaix	Marcel MONTEL	Ghislaine ALLEX
Curtil sous Buffières	Robert PERROUSSET	Denis REYMONDON
Donzy le Pertuis	Patrice GOBIN	Emmanuel KUENTZ
Flagy	Maria PINTO	Patrick ALEXANDRE
Jalogny	Patrick TAUPENOT	Daniel GELIN
Joncy	Christian BRUNY	Christian MORELLI
La Guiche	Jean MONAVON	Lucie DEBARNOT
La Vineuse sur Frégande	Blandine POTTIER-BRASSEUR	Philippe BLANCHARD
Lournand	Cyrille LEGER	Jean-Pierre MAURICE
Massilly	Alain DE JAVEL	Jean-Marc BONIN
Mazille	Jean-Marc CHEVALIER	Jean-François FICHET
Passy	Jean-Pierre BOBILLOT	Marie-Blandine PRIEUR
Pressy sous Dondin	Daniel LEONARD	Jacqueline LEONARD-LARIVE
Sailly	Danielle SAPENE	Martine MAZET
Salornay	Catherine BERTRAND	Alain MALDEREZ
Sigy le châtel	Alain DOUARD	Delphine SEGUIN
Sivignon	Michèle METRAL	Christian BERRY
St André le Désert	Charles DECONFIN	Eric DESGEORGES
St Clément sur Guye	Thierry DEMAIZIERE	Bruno SOUFFLET
St Huruge	Pierre AVENAS	Jean-Christophe MONCHANIN
St Marcelin de Cray	Gérard LEBAUT	Françoise JARRIGE
St Martin de Salency	Marie-Thérèse GERARD	Véronique GARCON
St Martin la Patrouille	François LACOTE	Priscillia LABAUNE
St Vincent des Prés	Serge MARSOVIQUE	Thomas BERNARD
St Ythaire	Denys BOURGUIGNAT	Jean-Pierre RENAUD
Ste Cécile	Danièle MYARD	Stéphanie DEDIEU
Taizé	TROCHARD Alain-Marie	Noé MEIRELESS

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

#### **RAPPORT N°4 – Désignation des représentants à AMORCE**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, a décidé, à l'unanimité de désigner les représentants à AMORCE comme suit :  
Titulaire : Aline VUE – Suppléant : Haggai HES

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

#### **RAPPORT N°5 – Désignation des représentants au SIRTOM de la Vallée de Grosne pour la commune de St Ythaire**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner ses représentants auprès du SIRTOM de la Vallée de la Grosne pour la commune de St Ythaire comme suit :

Titulaire : Murielle GAUDILLIERE et Raymond GILBERTAS – Suppléant : Georges MAZUIR

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

#### **RAPPORT N°6 : Présentation du rapport d'activité 2019**

Le conseil communautaire est invité à pris connaissance du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Clunisois présenté en séance.

#### **RAPPORT N°7 : Pacte de solidarité financière et fiscale : attribution de fonds de concours**

Le conseil communautaire décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'attribuer aux communes les fonds de concours suivants :

##### **Fonds de concours en fonctionnement**

---

###### Commune de Jalogny

**Projet** : Fonctionnement de la voirie pour 15 797.77 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2020 : 5 100.00 €

###### Commune de Chissey lès Mâcon

**Projet** : Fonctionnement de l'équipement de voirie et entretien des bâtiments pour 35 000.00 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2020 : 7 463.00 €

###### Commune de Bergesserin

**Projet** : Travaux d'entretien de voirie pour 28 057.80 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2018 et 2020 : 6 119.00 €

###### Commune de Buffières

**Projet** : Fonctionnement et entretien des bâtiments pour 24 762.03 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2020 : 8 598.00 €

###### Commune de Bray

**Projet** : Fonctionnement et entretien des bâtiments pour 15 738.04 € TTC

Financement :

Fonds de concours 2020 : 5 222.00 €

##### **Fonds de concours en investissement**

---

###### Commune de Jalogny

**Projet** : Travaux de voirie et achat de matériel informatique pour 17 009.40 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 5 486.00 €

###### Commune de Saint-Ythaire

**Projet** : Aménagement et plantation du parking pour 6 988.07 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 3 494.00 €

###### Commune de Massilly

**Projet** : Abris bus pour 1 836.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 900.00 €

###### Commune de Massilly

**Projet** : Rénovation des bâtiments scolaires et associatifs place de la mairie pour 13 665.92 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 3 966.00 €

###### Commune de Massilly

**Projet** : Reprise marquage sol et poteau bois pour 1 006.40 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 500.00 €

###### Commune de Massilly

**Projet** : Panneaux signalisation voie verte pour 317.80 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 158.00 €

###### Commune de Massilly

**Projet** : Potelets arrêt bus pour 260.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 130.00 €

###### Commune de Saint-André-le-Désert

**Projet** : Travaux de voirie pour 43 431.30 € HT

Financement :

Fonds de concours 2019 et 2020 : 12 046.00 €

###### Commune de Saint-Huruge

**Projet** : Travaux de voirie pour 18 240.91 € HT

Financement :

Fonds de concours 2019 et 2020 : 3 895.00 €

###### Commune de Cortambert

**Projet** : Travaux de voirie pour 21 622.60 € HT

Financement :

Fonds de concours 2016 et 2020 : 8 178.00 €

###### Commune de Pressy-sous-Dondin

**Projet** : Matériel informatique pour 1 456.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 728.00 €

Commune de Pressy-sous-Dondin**Projet** : Acquisition logiciel Cosoluce pour 1 070.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 535.00 €

Commune de Pressy-sous-Dondin**Projet** : Clé de signature RGS 2 pour 600.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 300.00 €

Commune de Sailly**Projet** : Travaux de voirie, de busage et escalier du pigeonnier-lavoir pour 8 885.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2019 et 2020 : 3 294.00 €

Commune de Château**Projet** : Travaux de voirie pour 18 880.11 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 7 310.00 €

Commune de Chevaqny-sur-Guye**Projet** : Travaux de voirie pour 20 309.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2015 : 1 540.00 €

Commune de Chevaqny-sur-Guye**Projet** : Travaux de voirie pour 21 094.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2016 : 2 341.00 €

Commune de Chevaqny-sur-Guye**Projet** : Travaux de voirie pour 6 318.27 € HT

Financement :

Fonds de concours 2018 : 2 539.00 €

Commune de Chevaqny-sur-Guye**Projet** : Travaux de voirie pour 13 946.00 € HT

Financement :

Fonds de concours 2019 : 2 992.00 €

Commune de Sainte Cécile**Projet** : Construction de 2 maisons communales – Lot Maçonnerie pour 97 427,96 € HT

Financement :

Fonds de concours 2020 : 7 610.00 €

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**RAPPORT N°8 : Redevance Spéciale Incitative (RSI) : report mise en œuvre pour les producteurs intermédiaires**

La commission s'est réunie pour préciser le calendrier de mise en œuvre de la RSI.

En ce qui concerne les producteurs intermédiaires d'OM (entre 400 et 1000L OM par semaine), la RSI devait s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Du fait de la crise COVID 19, il est proposé de sursoir à la mise en œuvre à cette date et de la reporter au 1<sup>er</sup> juillet 2021.Le conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer la RSI à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les producteurs intermédiaires (400 à 1000L)

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**RAPPORT N°9 : Signature de la convention 2020-2030 avec l'Etat représentée par la DRAC**

Le Pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus, représenté par ses représentants élus et ses techniciens, prendra toute sa part dans la vie du réseau national et régional des « Villes et Pays d'art et d'histoire », mettant en avant et valorisant le label. Il mettra en œuvre les grandes orientations du ministère de la Culture et leur évolution au cours de la période 2020-2030 et participera à tous les événements nationaux. Au niveau régional, le Pays d'art et d'histoire travaillera en étroite collaboration avec les autres Villes et Pays labellisés, notamment les Pays d'art et d'histoire de Bourgogne – Franche-Comté pour échanger sur les spécificités des Pays.

Il convient que les collectivités se déterminent à propos du renouvellement de la convention de labellisation pour une nouvelle période de 10 ans couvrant la période 2020-2030.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider les termes de la convention renouvelée pour 2020-2030, annexée à la présente délibération et d'autoriser Président à signer ladite convention.

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

**Rapport n°10 : Appel à projet Plan d'Alimentation Territorial (PAT)**

La CC du Clunisien souhaite se doter d'un Projet Alimentaire Territorial qui lui permettra de réaliser un diagnostic des actions déjà mises en œuvre en termes d'autonomie alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de développement d'une alimentation durable et locale, encourageant la production biologique et l'économie circulaire.

Pour ce faire, la CC du Clunisien entend réaliser une étude exhaustive sur l'empreinte environnementale de la chaîne alimentaire territoriale dans son ensemble : production agricole, transformation alimentaire, transport, commerce et consommation (au domicile ou restauration). En identifiant à chaque étape les actions déjà mises en œuvre, la CCC pourra mettre en lumière les projets nécessaires à l'atteinte d'une autonomie alimentaire durable en Clunisien.

Le projet vise à être porté en interne par un animateur alimentation et agriculture (embauche à réaliser dans le cadre du projet présenté) dont la mission principale sera de coordonner cette consultation afin de formaliser un diagnostic environnemental de la chaîne du champ à l'assiette, d'établir un plan d'actions et de prioriser et identifier les modalités de mise en œuvre de ces actions.

La gouvernance du projet sera prise en charge par un comité de pilotage qui est déjà en place et a participé aux réflexions en amont de ce dépôt de dossier. Il est d'ores et déjà composé de : la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental, Bio Bourgogne, le SIRTOM de la Vallée-de-la-Grosne, l'association Melting Popote, les élus et techniciens de la CCC sur les thématiques Agriculture, Environnement, Biodiversité, Développement Économique et Climat-Énergie.

**Dans ce contexte, la CC du Clunisois a répondu à l'appel à Projet Alimentation Durable et Territoire en Bourgogne-Franche-Comté, porté conjointement par la DRAAF et l'ADEME.**

Le plan de financement déposé est le suivant :

Dépenses d'équipement		
Logiciels et matériel informatique	Suite Office, ordinateur portable, clavier et souris	1 150€
Dépenses de personnel		
Animateur Agriculture et Alimentation	1 ETP pendant 24 mois	81 600€
Dépenses de fonctionnement		
Frais de mission : déplacements et hébergements	Déplacements sur le territoire	3 000€
Achats de matières, consommables, fournitures et marchandises	Matériel pour animation et concertation (papeterie, location de salles, frais de bouche, etc.)	3 000€
Prestations extérieures: achat d'études, honoraires	Achats d'études et honoraires d'accompagnement ponctuels (Chambre Agri, Bio Bourgogne...)	20 000€
Prestations extérieures de formation, communication, animation	Honoraires de graphisme pour outils de communication	2 500€
<b>TOTAL DES DÉPENSES DIRECTEMENT AFFECTÉES À L'OPÉRATION</b>		<b>111 250€</b>
<b>AIDES PUBLIQUES SOLLICITÉES (ADEME) 80 %</b>		<b>89 000€</b>
<b>AUTOFINANCEMENT SUR 24 MOIS</b>		<b>22 250€</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver l'opération telle que décrite précédemment, et son plan de financement.

Nombre de votes exprimés : Pour : 58

Contre :

Abstentions :

### **Rapport n°11 : Appel à projet « Plan Paysage »**

Projet porté par la Communauté de Communes du Clunisois en lien avec l'Office du Tourisme, le Pays d'arts et d'histoires entre Cluny et Tournus (PAH) et le CAUE ; les partenaires de premier plan. D'autres partenaires seront mobilisés notamment la Chambre d'agriculture 71, la DDT, les services de la CCC tel que Natura 2000, la Charte Forestière et TEPOS, l'UDAP, l'ONF et le FAPPAH (fédération des associations partenaires du PAH).

Depuis la réalisation du Plan Paysage du PAH en 2014, le Clunisois a connu des changements importants dans son paysage, notamment au niveau des forêts. On y observe en effet une dynamique d'enrésinement sur certains secteurs, avec des impacts sur la qualité paysagère importants et des problématiques d'acceptation sociale de cette pratique.

### **Plan de financement :**

Ce projet serait porté sur 2 ans par la CCC mais réalisé, en partie à l'interne (0,5 ETP) et en partie, par des bureaux d'études dont les compétences seraient minimalement : Architecte, paysagiste (avec volet intégration ENR), géographe, urbaniste et planification.

Le plan de financement déposé est le suivant :

Dépenses d'équipement		
Logiciels et matériel informatique	Suite Office, ordinateur portable, clavier et souris	1 000€
Dépenses de personnel		
Chargé de mission + Coordo du pôle	0.5 ETP pendant 24 mois + prise en charge de de 0,1 ETP coordo pendant 24 mois	52 048.40€
Dépenses de fonctionnement		
Frais de mission : déplacements et hébergements	Déplacements sur le territoire	1 500€
Achats de matières, consommables, fournitures et marchandises	Matériel pour animation et concertation (papeterie, location de salles, frais de bouche, etc.)	1 500€

Prestations extérieures: achat d'études, honoraires	Achats d'études et honoraires d'accompagnement ponctuels (Chambre Agri, Bio Bourgogne...)	60 000€
Prestations extérieures de formation, communication, animation	Honoraires de graphisme pour outils de communication	2 000€
<b>TOTAL DES DÉPENSES DIRECTEMENT AFFECTÉES À L'OPÉRATION</b>		<b>118 048,40€</b>
<b>AIDES PUBLIQUES SOLLICITÉES (ADEME) 70 %</b>		<b>82 633.88€</b>
<b>AUTOFINANCEMENT SUR 24 MOIS</b>		<b>35 414.52€</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à déposer le projet « Paysages en Clunisois, patrimoine en Transition et à signer tout acte relatif à la présente décision.

Nombre de votes exprimés : 58 Pour : 58

Contre :

Abstentions :

#### Départs de Mme GERARD et Mme MOLLET

#### **Rapport n°12 : Urbanisme : Convention utilisation SUM entre la ville de Cluny et la CC du Clunisois**

Rapport ajourné

#### **Rapport n°13 : Aide à l'immobilier d'entreprise : soutien au projet « Narayan/Les Marions » à Chiddes**

La Communauté de Communes du Clunisois dispose d'un budget annuel de 10 000€ pour financer 10 projets, à hauteur de 1000€. Le versement de cette subvention permet alors au bénéficiaire de solliciter une aide du conseil régional variant entre 10 et 20% du montant de son projet d'investissement immobilier.

Le 8 octobre, la Commission économie a étudié la demande relative au projet Narayan/Les marions, dont l'objectif est de créer un centre d'hébergement, d'accueil de stage, de réunions d'équipes, de formations et de séminaires. Le projet vise à réaménager une grange et à convertir un terrain en verger de sauvegarde et forêt comestible. Le montant global d'investissement pour la rénovation est estimé à 430 000€.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer à hauteur de 1 000 € pour le projet « Narayan/Les Marions ».

Nombre de votes exprimés : 56 Pour : 56

Contre :

Abstentions :

#### **Rapport n°14 : Comité technique : Fixation du nombre de représentant et désignation des représentants**

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre de sièges pour chaque collège (de 3 à 5 représentants pour une fourchette de 50 à 350 agents). Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- Fixer le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 titulaires et 3 suppléants
- Désigner les délégués communautaires suivants en tant que membres du collège « élus » titulaires :

- 1) Jean-Luc DELPEUCH
- 2) Marie FAUVET
- 3) Alain MALDEREZ

- Désigner les délégués communautaires suivants en tant que membres du collège « élus » suppléants:

- 1) Edith LEGRAND
- 2) Babeth LEMONON
- 3) François BONNETAIN

Nombre de votes exprimés : 56 Pour : 56

Contre :

Abstentions :

#### **Rapport n°15 : Désignation des représentants au CNAS**

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante de la communauté de communes, le Conseil doit procéder à l'élection de deux nouveaux délégués, le premier représentant les élus et le second représentant les agents au sein du CNAS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner les représentants suivants auprès du CNAS :

- délégué représentant les élus : Jean-Luc DELPEUCH
- délégué représentant les agents : Claire MALISZEWSKI

Nombre de votes exprimés : 56 Pour : 56

Contre :

Abstentions :

## **Rapport n°16 : Modification du tableau des effectifs**

Il est proposé de faire évoluer le tableau des effectifs comme suit :

MSAP :

- Suppression au 01/10/2020 du poste de rédacteur pour 1 ETP

Pôle Administratif :

- Affectation du poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe de 0,46 ETP à 0 ETP au 01/10/2020
- Affectation du poste de rédacteur de 0,80 ETP à 1 ETP au 01/10/2020 Service Habitat
- Suppression au 01/10/2020 du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 0,4 ETP
- Création au 01/10/2020 d'un poste d'attaché Territorial à 0,5 ETP

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les modifications des effectifs présentés en séance.

Nombre de votes exprimés : 56 Pour : 56

Contre :

Abstentions :